

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
PROCÈS-VERBAL  
11 FÉVRIER 2025**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 11 février 2025 à 14h00 à la salle du conseil municipal.

**Ordre du jour :**

**1. Administration**

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Rapport 2024 sur l'application du règlement de gestion contractuelle
- 1.8. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 janvier 2025
- 1.9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-001 modifiant le règlement 2022-017 sur le fonctionnement du conseil
- 1.10. Entretien des systèmes septiques : signature d'un contrat de service avec Premier Tech Eau et Environnement Ltée.
- 1.11. Vente pour taxes 2025 : adoption de la liste des immeubles à être vendus
- 1.12. Vente pour taxes 2025 : autorisation d'enchérir et acquérir certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes
- 1.13. Motion de félicitations à madame Sylvie Durocher : récipiendaire de la médaille du couronnement du roi Charles III
- 1.14. Motion de félicitations à la Corporation des loisirs de Papineau : Coupe Papineau
- 1.15. Motion de félicitations au comité organisateur de la fête des semences
- 1.16. Motion de félicitations à la Corporation des loisirs de Papineauville : Fête d'hiver 2025
- 1.17. Calendrier 2026-2027-2028 : résolution d'intention avec Éditions Média Plus Communication
- 1.18. Célébrant de mariage et d'union civile : autorisation au maire de soumettre une demande au Directeur de l'état civil

**2. Finances**

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de janvier 2025
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 janvier 2025
- 2.3. Deveau Dufour Mottet : autorisation de paiement des honoraires professionnels
- 2.4. Fonds réservés et fonds affectés : autorisation d'écriture comptable
- 2.5. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.6. Budget 2025 : autorisation de versement des dons, commandites et soutiens financiers
- 2.7. Quote-Part 2025 de la MRC de Papineau : autorisation de paiement

**3. Ressources humaines**

- 3.1. Congrès 2025 de l'Association des directeurs municipaux du Québec
- 3.2. Autorisation de formations pour l'inspectrice terrain
- 3.3. Autorisation de formation pour l'inspectrice en bâtiment et environnement et modification de l'entente de formation de 2023
- 3.4. Salon du livre 2025 : autorisation de participation

- 3.5. Renouvellement de mandat de Daniel Malo au comité consultatif d'urbanisme

#### **4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments**

- 4.1. Demande au ministère des Transports : éclairage aux bretelles d'accès de l'autoroute 50
- 4.2. Attestation d'assainissement municipale : Acceptation d'une proposition professionnelle pour la rédaction des programmes correcteurs
- 4.3. Porte de garage au garage municipal : acceptation d'une proposition
- 4.4. Remplacement de la conduite d'aqueduc : acceptation d'une proposition pour la réalisation du plan d'aqueduc temporaire
- 4.5. Services professionnels d'ingénierie du bâtiment pour la marina : acceptation d'une proposition
- 4.6. Droit de passage pour l'Association de motoneigistes Vallée de la Nation sur le chemin du Vieux-Pont

#### **5. Sécurité civile et incendie**

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie

#### **6. Urbanisme et gestion du territoire**

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelle 2025 sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Demande de PIIA 2025-0001 – Rénovation au 250 rue Papineau
- 6.3. Demande de PIIA- 2025-0002 – Rénovation au 308, rue Papineau
- 6.4. Demande de PIIA 2025-0003 – 276, rue Papineau – Affichage

#### **7. Environnement**

- 7.1. Dépôt des statistiques annuelles 2024 pour les matières résiduelles

#### **8. Loisirs, culture, famille**

- 8.1. Salle Desjardins de la Petite-Nation : utilisation des heures municipales par le comité JMV au profit d'Opération Enfant Soleil- décision
- 8.2. Montebello Vélo de Montagne : adhésion annuelle-décision
- 8.3. Activité de patinodrome 2025- décision
- 8.4. Tournoi de hockey 3 contre 3 durant la semaine de relâche scolaire-décision
- 8.5. Programmation annuelle des activités de la bibliothèque-décision

#### **9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

### **1. ADMINISTRATION**

---

#### **1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE**

#### **1.2 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1  
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2  
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3  
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4  
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège numéro 6

Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5 : absence motivée.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joannis est aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

**1.3 2025-02-031 OUVERTURE DE SÉANCE**

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 14h00 devant 2 personnes.

**1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES-MAIRE**

La période de question débute à 14h04 et se termine à 14h08.

**1.5 2025-02-032 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.6 2025-02-033 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE**

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

**1.7 2025-02-034 RAPPORT 2024 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE**

Conformément à la Loi, la directrice générale dépose le rapport 2024 sur l'application du règlement de gestion contractuelle. Ledit rapport sera déposé sur le site internet de la municipalité.

**1.8 2025-02-035 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 JANVIER 2025**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 14 janvier 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.9 2025-02-036 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-001 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-017 SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

Madame la conseillère Francine Dutrisac

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-001 modifiant le règlement 2022-017 sur le fonctionnement du conseil.

Dépose le projet de règlement 2025-001 modifiant le règlement 2022-017 sur le fonctionnement du conseil.

**1.10 2025-02-037 ENTRETIEN DES SYSTÈMES SEPTIQUES : SIGNATURE D'UN CONTRAT DE SERVICE AVEC PREMIER TECH EAU ET ENVIRONNEMENT LTÉE.**

ATTENDU l'adoption du règlement 2024-015 relatif à l'entretien des installations septiques de type secondaire avancé ou tertiaire sur le territoire de la municipalité de Papineauville et l'imposition d'une tarification pour ce faire;

ATTENDU que ce règlement prévoit que la municipalité prenne à sa charge et aux frais des propriétaires concernés, l'entretien de tous les systèmes de traitement de types secondaire avancé ou tertiaire des eaux usées des résidences isolées;

ATTENDU une demande de proposition auprès de l'entreprise Premier Tech Eau et environnement Ltée et DBO expert, et que seule la compagnie Premier Tech a soumis une proposition;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale autorise madame Martine Joannis, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité un contrat de service avec la compagnie Premier Tech Eau et Environnement Ltée. pour l'entretien de tous les systèmes de traitement de types secondaire avancé ou tertiaire des eaux usées des résidences isolées sur le territoire de la municipalité.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.11 2025-02-038 VENTE POUR TAXES 2025 : ADOPTION DE LA LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS**

Madame Martine Joannis, greffière-trésorière soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 5 juin 2025 afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la greffière-trésorière, prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.12 2025-02-039 VENTE POUR TAXES 2025 : AUTORISATION D'ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR CERTAINS IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU que la municipalité de Papineauville peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2025-02-000;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la greffière-trésorière, ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la greffière-trésorière, ou la trésorière adjointe à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 5 juin 2025 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.13 2025-02-040 MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME SYLVIE DUROCHER : RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE DU COURONNEMENT DU ROI CHARLES III**

Monsieur le conseiller Danny Monette donne une motion de félicitations à madame Sylvie Durocher, récipiendaire de la médaille du couronnement du roi Charles III. Cette prestigieuse reconnaissance met en lumière ses 17 années de travail dévoué auprès des jeunes, mais aussi son engagement inestimable envers la communauté.

**1.14 2025-02-041 MOTION DE FÉLICITATIONS À LA CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAU : COUPE PAPINEAU 2.0 ATTACHE TES BOTTINES**

Madame la conseillère Francine Dutrisac donne une motion de félicitations à la Corporation des loisirs de Papineau pour l'organisation du nouveau tournoi de hockey : Coupe Papineau 2.0 attache tes bottines sur la patinoire du parc Jean-Paul-Mike-Parisien le 18 janvier dernier. Des joueurs provenant de 5 municipalités se sont affrontés lors de cette nouvelle formule. Une belle d'activité extérieure qui met en valeur les sites de pratique de la région.

**1.15 2025-02-042 MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE DES SEMENCES**

Monsieur le conseiller Robert Desbiens donne une motion de félicitations au comité organisateur de la fête des semences de la Petite-Nation tenue le 25 janvier dernier. Plus de 500 visiteurs ont pu profiter de cet événement portant sur le jardinage et l'autosuffisance alimentaire.

**1.16 2025-02-043 MOTION DE FÉLICITATIONS À LA CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAUVILLE ET SAINTE-ANGÉLIQUE : FÊTE D'HIVER 2025**

Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin donne une motion de félicitations aux membres de la Corporation des loisirs de Papineauville et Sainte-Angélique et aux nombreux bénévoles ayant contribué au succès de la Fête d'hiver 2025 les 31 janvier et 1<sup>er</sup> et 2 février. Plus de 1000 personnes ont participé aux activités tenues sur ces trois jours de festivités.

**1.17 2025-02-044 CALENDRIER 2026-2027-2028 : RÉOLUTION D'INTENTION AVEC ÉDITIONS MÉDIA PLUS COMMUNICATION**

ATTENDU que la municipalité entend poursuivre son partenariat avec les Éditions Média Plus Communications pour les éditions 2026-2027-2028 du calendrier municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil autorise la direction générale à faire signature du contrat qui confie à Éditions Média Plus Communications l'édition gratuite des calendriers municipaux 2026-2027-2028.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.18 2025-02-045 CÉLÉBRANT DE MARIAGE ET D'UNION CIVILE : AUTORISATION AU MAIRE DE SOUMETTRE UNE DEMANDE AU DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce conseil autorise le maire, monsieur Paul-André David, à soumettre une demande au Directeur de l'état civil pour obtenir les autorisations requises aux fins de célébrer des mariages et unions civiles sur le territoire de la municipalité de Papineauville.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2. FINANCES**

---

**2.1 2025-02-046 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JANVIER 2025**

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 janvier 2025 pour un montant total de 10 114.34 \$ comprenant les chèques numéros 15011 à 15020.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 janvier 2025 au montant de 416 791.42 \$ comprenant les dépôts directs numéros 505100 à 505146.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 janvier 2025 au montant de 94 273.58 \$ comprenant les prélèvements numéros 8131 à 8220.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 356 130.66 \$ au 31 janvier 2025.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 117 024.62 \$ jusqu'au 31 janvier 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.2 2025-02-047 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 JANVIER 2025**

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 janvier 2025 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (11.96 %) et d'investissement du budget 2025 au 31 janvier 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.3 2025-02-048 DEVEAU DUFOUR MOTTET : AUTORISATION DE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS**

ATTENDU la réception des factures 09597, 09468, ,09599, 09598, 09646, 09645 et 09600 de Deveau Dufour Mottet Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 7 261,92 \$ taxes incluses en paiement d'honoraires professionnels à la firme Deveau Dufour Mottet.

09598	680.65 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0002
09600	223.08 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0018
09648	705.66 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0022
09599	574.88 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0015
09646	706.23 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0020
09645	705.66 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0019
09597	3665.76 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0001

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté de 3665.76 \$ soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.4 2025-02-049 FONDS RÉSERVÉS ET FONDS AFFECTÉS : AUTORISATION D'ÉCRITURE COMPTABLE**

ATTENDU qu'en vertu de la loi et de principes de saine gestion une municipalité peut conserver une partie de l'excédent de l'opération financière pour des projets futurs ou simplement pour se doter d'une marge de sécurité ;

ATTENDU qu'une municipalité peut accumuler un excédent de fonctionnement ;

ATTENDU que le conseil municipal peut affecter une partie ou même la totalité de cet excédent de fonctionnement à des fins particulières et en réserver les sommes de façon formelle ;

ATTENDU que le budget 2025 de la Municipalité de Papineauville prévoit un excédent de fonctionnement à être versé aux divers fonds affectés ;

ATTENDU que par sa résolution numéro 2022-05-227, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 de la Loi sur les Élections et les référendums municipaux (LERM), constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil autorise la direction générale à procéder aux transferts vers les fonds affectés suivants et provenant du budget de fonctionnement 2025 :

03-51000-004	Aqueduc	29 096 \$
03-51000-005	Bassin épuration	33 180\$
03-51000-008	Égout	53 683\$
03-51000-013	Environnement	26 985\$
03-51000-014	Infrastructures	88 489\$
03 51000-017	Revitalisation	44 245\$
03 51000-018	Patrimoine	44 245\$

Que ce Conseil autorise la direction générale à procéder aux transferts des sommes suivantes du surplus accumulé non affecté vers le fonds réservé suivant :

59 13100 017 : Élection	4007.75 \$
-------------------------	------------

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.5 2025-02-050 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.6 2025-02-051 BUDGET 2025 : AUTORISATION DE VERSEMENT DES DONNS, COMMANDITES ET SOUTIENS FINANCIERS**

CONSIDÉRANT les demandes de dons et commandites reçues et respectant la politique de dons et commandites en vigueur;

CONSIDÉRANT les demandes de soutien financier présentées par la Corporation des loisirs de Papineauville et le Comité culturel de Papineauville;

CONSIDÉRANT que des sommes ont été prévues au budget 2025 à cet effet;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil procède au versement des dons suivants :

ORGANISME	Raison de la demande	Montant accordé 2025
Organisme Participation des Parents (OPP)	Activités scolaires 2025	1 500\$
Service de garde St-Pie X	Spectacle de fin d'année	150\$
Club de marche La Randonnée	Transport pour sortie extérieure	400\$
Aînés de la Baie	Remboursement de la facture pour l'installation de la chaise monte personne à l'Édifice Denis-Benjamin-Papineau plus écran de projection	1 106,52 \$
Atelier FSPN	Soutien pour les activités de l'organisme	250\$

Banque alimentaire	Soutien à l'organisme	5 000\$
Prévention César	Lettrage des véhicules de l'organisme	500\$
Corporation loisirs Papineau	Super Fête 2025, à Papineauville	500\$
Association des personnes handicapées Papineau	Souper bénéfique	250\$
Les campagnardes (HLM)	Souper du temps des fêtes	500\$
Alliance alimentaire Papineau	Popote roulante 2025	400\$
Maison le Monarque	Soutien à l'organisme	5 000\$

Je propose aussi que ce Conseil autorise les soutiens financiers suivants :

Comité culturel de Papineauville	8325\$
Corporation des loisirs de Papineauville/Ste-Angélique	Noël des enfants 2500\$
	Épluchette 3000\$
	Fête d'hiver 5000\$

Les versements sont conditionnels à la tenue des activités et événements qui font l'objet des demandes financières.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : Subventions et commandites, 02 70172 690 : Subvention corporation des loisirs et 02 70293 996 : Affaires culturelles.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.7 2025-02-052 QUOTE-PART 2025 DE LA MRC DE PAPINEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU la réception de la répartition de la quote-part 2025 de la Municipalité de Papineauville pour les activités de la MRC de Papineau au montant de 164 121.87 \$ sans taxes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil accepte la répartition de la quote-part 2025 de la municipalité de Papineauville et autorise une dépense et un déboursé de 164 121,87 \$ pour ce faire et payable selon les échéances suivantes :

1<sup>er</sup> mars 2025 : 54 707.29 \$ sans taxes  
1<sup>er</sup> juillet 2025: 54 707.29 \$ sans taxes  
1<sup>er</sup> septembre 2025: 54 707.29 \$ sans taxes

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 19000 951 : Quote Part MRC

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 3. RESSOURCES HUMAINES

---

#### 3.1 2025-02-053 CONGRÈS 2025 DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

ATTENDU que le contrat de la directrice générale prévoit un budget annuel pour sa formation et son perfectionnement et que les sommes ont été prévues au budget 2025;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 585.00 \$ plus taxes pour l'inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ qui se tiendra à Québec du 18 au 20 juin 2025. Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 454 : Formation et 02 13200 310 : Déplacements et représentation.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### 3.2 2025-02-054 AUTORISATION DE FORMATIONS POUR L'INSPECTRICE TERRAIN

ATTENDU que des sommes sont prévues au budget 2025 pour la formation de l'inspectrice terrain et la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines autorise une dépense et un déboursé de 2 234,45 \$ plus taxes pour 4 formations en ligne offertes par la Corporation des officiers municipaux pour l'inspectrice terrain.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 454 : Formation et perfectionnement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### 3.3 2025-02-055 AUTORISATION DE FORMATION POUR L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT ET MODIFICATION DE L'ENTENTE DE FORMATION DE 2023

ATTENDU que des sommes sont prévues au budget 2025 pour la formation de l'inspectrice en bâtiment et environnement;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2023-09-368 relative au parcours professionnel de l'inspectrice en bâtiment et environnement et la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines autorise une dépense et un déboursé de 633.15 \$ plus taxes pour l'inscription à la formation **gestion des lacs et des cours d'eau**.

Que ce Conseil autorise la directrice générale à procéder à la signature d'une entente modifiée pour que l'inspectrice municipale en bâtiment et environnement puisse obtenir une **Attestation d'étude collégiale Inspecteur en bâtiment**.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 454 : Formation et perfectionnement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3.4 2025-02-056 SALON DU LIVRE 2025 : AUTORISATION DE PARTICIPATION**

ATTENDU la tenue de la Journée des bibliothèques dans le cadre du Salon du livre de l'Outaouais le 21 février 2025 et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame le conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique autorise madame Krystle Côté, responsable de la bibliothèque et madame Marie-Ève Laflamme, bénévole de la bibliothèque à participer à la Journée des bibliothèques le 21 février prochain dans le cadre du Salon du livre 2025 à Gatineau. Une dépense et un déboursé de 54.00 \$ plus taxes sont autorisés pour les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70230 454 : Formation.

Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70230 310 : Frais de déplacement et repas.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3.5 2025-02-057 RENOUELEMENT DU MANDAT DE DANIEL MALO AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil renouvelle pour une période additionnelle de 2 ans le mandat de monsieur Daniel Malo à titre de membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour un terme se terminant en février 2027.

Monsieur Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT**

---

**4.1 2025-02-058 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE : ÉCLAIRAGE AUX BRETELLES D'ACCÈS DE L'AUTOROUTE 50**

ATTENDU les enjeux de sécurité routière aux bretelles d'accès à l'autoroute Guy-Lafleur à Papineauville;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de procéder à l'entretien régulier des luminaires de rue présents aux bretelles d'accès à l'autoroute Guy-Lafleur.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.2 2025-02-059 ATTESTATION D'ASSAINISSEMENT MUNICIPALE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION PROFESSIONNELLE POUR LA RÉDACTION DES PROGRAMMES CORRECTEURS**

ATTENDU le dépôt du plan correcteur auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en novembre 2024 et la réception en janvier 2025 d'un suivi des programmes correcteurs;

ATTENDU que la compagnie **Bruser** a soumis une proposition de service pour la rédaction des programmes correcteurs et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de **Bruser** datée du 24 janvier 2025 pour la rédaction des programmes correcteurs de l'Attestation d'assainissement municipale pour un montant maximal de 6 975,00 \$ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 411 : Honoraire professionnel.

Qu'un transfert du fond affecté égout soit effectué afin de rendre les sommes nécessaires.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.3 2025-02-060 PORTE DE GARAGE AU GARAGE MUNICIPAL : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION**

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux de réparation sur une porte au garage municipal, la réception d'une proposition à cet effet et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de Portes LTR datée du 16 décembre 2024 pour la réparation de la porte de garage au 2770, route 148 pour un montant maximal de 2 861,00 \$.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 522 : Entretien et réparation Bâtisse et terrain.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.4 2025-02-061 REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION POUR LA RÉALISATION DU PLAN D'AQUEDUC TEMPORAIRE**

ATTENDU les nouvelles exigences du Bureau de Normalisation du Québec lors de la conception d'un réseau d'aqueduc temporaire et nécessitant le dépôt d'une étude préparatoire et des plans préliminaires lors de l'appel d'offres

et la réception d'une proposition pour ce faire et la recommandation du comité des travaux publics;

ATTENDU que cette dépense est admissible à la TECQ 2024-2028;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de service professionnel de la compagnie **MCL** pour la conception d'une étude préparatoire et des plans préliminaires d'un réseau temporaire d'aqueduc projeté qui seront joints dans les documents d'appel d'offres. Une dépense et un déboursé de 8 900\$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05001 000 : Conduite d'aqueduc.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.5 2025-02-062 SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE DU BÂTIMENT POUR LA MARINA : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION**

ATTENDU la réception du bilan de santé professionnel et qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réparation de la structure du bâtiment ;

ATTENDU que pour procéder aux réparations sur la structure un plan d'ingénierie est nécessaire et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition du 15 janvier 2025 de l'entreprise Larouche Campeau et Associés pour la conception de plans et devis pour la modification de la structure du bâtiment afin de condamner une ancienne porte de garage, pour la conception d'un plan complet du sous-sol ainsi qu'un plan de réaménagement final.

Une dépense et un déboursé maximal de 10 000\$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 522 : Entretien et réparation Bâtisse et terrain.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.6 2025-02-063 DROIT DE PASSAGE POUR L'ASSOCIATION DES MOTONEIGISTES VALLÉE DE LA NATION SUR LE CHEMIN DU VIEUX-PONT**

ATTENDU que l'Association des motoneigistes Vallée de la Nation souhaite obtenir un droit de passage perpétuel sur le chemin du Vieux-Pont afin de pérenniser les activités du club ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil accorde à l'Association des motoneigistes Vallée de la Nation un droit de passage sur le chemin du Vieux-Pont sans échéance.

Que ce droit de passage soit conditionnel au respect des droits et de la quiétude des propriétaires riverains. Si des situations problématiques devaient se produire, l'association

et la municipalité devront collaborer à l'élaboration de solutions permettant de régler toutes situations.

Qu'une preuve d'assurance responsabilité civile soit maintenue annuellement et qu'une preuve en ce sens soit fournie à la municipalité périodiquement.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

---

### 5.1 2025-02-064 STATISTIQUES DE JANVIER 2025 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE-

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de janvier 2025 du service de sécurité incendie.

Interventions	Janvier	2025
Systèmes d'alarme	1	1
Désincarcération	9	9
Entraide	3	3
Incendie	2	2
Autres assistances	1	1
Nautique	-	-
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

## 6. URBANISME

---

### 6.1 2025-02-065 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE JANVIER 2025 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de janvier 2025 pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Janvier	2025
Rénovation	5	5
Abattage d'arbres	-	-
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	2	2
Démolition	-	-
Eau souterraine	-	-
Lotissement	1	1
Animaux domestiques	4	4
Galerie, clôture	-	-
Installation septique	-	-
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	-	-
Piscine	-	-
Remblai déblai	1	1
Branchement	-	-
Affichage	2	2
Certificat d'occupation	-	-
Changement d'usage	-	-
Agrandissement	-	-
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	-	-
Épandage matières fertilisantes	-	-
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

**6.2                    2025-02-066    DEMANDE DE PIIA 2025-0001 – RÉNOVATION AU 250 RUE PAPINEAU**

ATTENDU            les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU            que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU            que la propriété sise sur le lot 4 997 411 est située à l'intérieur du secteur « P.I.I.A 0-2 LE NOYAU VILLAGEOIS » ;

ATTENDU            que le requérant souhaite modifier les ouvertures en façade du bâtiment et que ces travaux sont assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU            la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme autorise la demande de PIIA 2025-0001 permettant la modification des ouvertures en façade du bâtiment, le requérant devra s'assurer d'effectuer les travaux de finition avec le même type de matériaux déjà présents.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**6.3                    2025-02-067    DEMANDE DE PIIA- 2025-0002 – RÉNOVATION AU 308, RUE PAPINEAU**

ATTENDU            les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU            que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU            que la propriété sise sur le lot 4 997 354 est située à l'intérieur du secteur «P.I.I.A 0-2 LE NOYAU VILLAGEOIS» ;

ATTENDU            que le requérant souhaite effectuer des travaux de rénovation extérieure à la propriété et que le projet est assujetti au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU            la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme autorise la demande PIIA 2025-0002 permettant des travaux de rénovation en façade du bâtiment. Qu'il soit aussi recommandé au demandeur d'obtenir un avis d'un professionnel au préalable pour l'ajout d'un matériau lourd, tel que la pierre vissée sur le parement existant du bâtiment.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**6.4                    2025-02-068    DEMANDE DE PIIA 2025-0003 – 276, RUE PAPINEAU – AFFICHAGE**

ATTENDU            les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 379 est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-1 les immeubles patrimoniaux et les immeubles d'intérêt patrimonial et architectural élevé ;

ATTENDU que le requérant souhaite faire la modification de son affiche commerciale à la suite de la fusion des Caisses Populaire Desjardins de la Petite Nation et du Lièvre;

ATTANDU que le projet est assujetti au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme autorise la demande de PIIA 2025-0003 permettant la modification de l'affiche commerciale de la caisse Desjardins située en marge avant de la propriété sise au 276, rue Papineau.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 7. ENVIRONNEMENT

### 7.1 2025-02-069 DÉPÔT DES STATISTIQUES ANNUELLES 2024 POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Période	Déchets				Récupération				Compostage			
	2024		2023		2024		2023		2024		2023	
	Tonne	%	Tonne	%	Tonne	%	Tonne	%	Tonne	%	Tonne	%
Janvier	46,60	56%	78,03	70%	29,11	35%	23,96	21%	8,01	10%	10,21	9%
Février	53,64	74%	46,00	61%	12,28	17%	22,98	30%	6,13	9%	6,62	9%
Mars	51,81	59%	57,00	68%	27,53	31%	21,05	25%	8,12	9%	6,36	8%
Avril	48,76	54%	61,18	63%	28,52	31%	24,22	25%	13,28	15%	11,63	12%
Mai	91,55	69%	72,06	61%	29,94	22%	28,15	24%	11,73	9%	17,58	15%
Juin	63,34	73%	60,45	63%	12,60	15%	22,12	23%	10,66	12%	14,01	15%
Juillet	104,29	71%	68,64	60%	26,34	18%	31,86	28%	16,52	11%	13,18	12%
Août	63,54	59%	66,24	67%	29,65	27%	16,92	17%	15,31	14%	15,76	16%
Septembre	68,19	63%	71,01	61%	26,53	24%	30,54	26%	13,72	13%	14,35	12%

Octobre	62,03	60%	43,86	57%	26,07	25%	15,62	20%	14,87	14%	17,18	22%
Novembre	55,46	62%	37,84	43%	24,99	28%	39,00	44%	9,37	10%	11,15	13%
Décembre	52,01	77%	76,86	76%	6,53	10%	18,19	18%	8,57	13%	6,12	6%
<b>Totaux</b>	<b>761,22</b>	<b>65%</b>	<b>739,17</b>	<b>63%</b>	<b>280,09</b>	<b>24%</b>	<b>294,61</b>	<b>25%</b>	<b>136,29</b>	<b>12%</b>	<b>144,15</b>	<b>12%</b>

## 8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

### 8.1 2025-02-070 SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION : UTILISATIONS DES HEURES MUNICIPALES PAR LE COMITÉ JMV AU PROFIT D'OPÉRATION ENFANT SOLEIL

ATTENDU que le comité JMV organise un spectacle bénéfique pour Opération enfant-soleil samedi le 15 novembre 2025, qu'il y a dépôt d'une demande d'utilisation de la Salle Desjardins de la Petite-Nation et la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique autorise le prêt de la salle Desjardins de la Petite-Nation pour une durée de 8 heures au comité JMV samedi le 15 novembre 2025.

Il est entendu que les organisateurs seront responsables du montage et du démontage ainsi que de l'entretien général de la salle ainsi que des frais de conciergerie si ceux-ci s'appliquent.

Le comité JMV devra également procéder à l'embauche de personnel qualifié pour la partie technique du spectacle afin de manipuler adéquatement les équipements de la Salle Desjardins de la Petite-Nation et assumer les frais reliés à cette embauche si nécessaire.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 8.2 2025-02-071 MONTEBELLO VELO DE MONTAGNE : ADHÉSION ANNUELLE

ATTENDU que Montebello Vélo de montagnes offre un partenariat permettant un accès gratuit aux citoyens de Papineauville et plus spécifiquement :

- Un accès gratuit pour tous les citoyens à 30 km de sentiers de fatbike, également accessibles aux raquettes, pour toute la saison automnale et hivernale se terminant le 30 novembre;
- Un accès gratuit pour tous les citoyens au stationnement situé au Fairmont Le Château Montebello, pour toute la saison hivernale;
- Un rabais de 10% pour tous les citoyens pour la location de fatbike ;
- Une sortie organisée gratuite avec guide privé pour chaque municipalité participante qui aimerait offrir ce type d'activité à ses citoyens ;
- Un accès gratuit pour tous les citoyens au festival du vélo de montagne en septembre 2025(détails à venir);

ATTENDU que le tarif par municipalité est de 1150.00 \$ plus taxes et la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique, accepte ce partenariat annuel avec Montebello Vélo de montagnes au tarif de 1150.00 \$ plus taxes et que monsieur Patrick Chartrand, responsable loisirs, sports, culture et promotion touristique soit autorisé à signer un protocole d'entente pour et au nom de la municipalité de Papineauville.

Qu'une dépense et un déboursé du même montant soit autorisé à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 996 : Sentiers pédestres.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8.3 2025-02-072 ACTIVITÉ DE PATINODROME 2025**

ATTENDU que des sommes sont disponibles au budget 2025 pour la tenue de la 3<sup>e</sup> édition de l'activité Patinodrome et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique :

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise l'embauche de la compagnie Patinodrome pour l'organisation d'une roulathèque au centre communautaire le vendredi 21 novembre 2025.

Qu'un montant de 4120.00 \$ plus taxes soit autorisé pour un service de prêt de patins à roulette de style vintage, incluant le matériel, l'animation, le transport et l'hébergement.

Que ce Conseil accepte la soumission de la compagnie Disco Mobile MG au montant de 800.00 \$ plus taxes pour l'éclairage disco, la sonorisation ainsi que le service de DJ durant l'activité.

Que l'activité soit gratuite pour les résidents de Papineauville et qu'un montant de 10.00\$ soit demandé aux gens provenant de l'extérieur.

Les sommes à cette fin seront puisées à même le poste budgétaire 02 70294 996 : Commission jeunesse.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8.4 2025-02-073 TOURNOI DE HOCKEY 3 CONTRE 3 DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE**

ATTENDU que des parents de Papineauville veulent organiser un tournoi de hockey à 3 contre 3 pour les jeunes de 11 à 13 ans sur la patinoire du parc Jean-Paul-Mike Parisien;

ATTENDU que la municipalité encourage ce genre d'initiative sur son territoire et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce conseil, sous la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise la tenue d'un tournoi 3 contre 3 durant la semaine de relâche sur la patinoire du parc Jean-Paul-Mike-Parisien aux conditions suivantes :

- L'activité devra se tenir entre 8h00 et 14h00
- L'accès au bâtiment de service sera autorisé pour la même période

- Les parents organisateurs seront responsables de la logistique du site et de l'entretien de la patinoire durant la durée du tournoi
- Conditionnellement à la collaboration de mère nature
- La municipalité verra à s'assurer d'une couverture d'assurance adéquate

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **8.5 2025-02-074 PROGRAMMATION ANNUELLE DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE**

ATTENDU que la responsable de la bibliothèque a présenté une programmation d'activités pour l'année 2025, que cette programmation respecte le budget ainsi que le temps alloué pour l'organisation des activités et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil, sous la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise la programmation des activités de la bibliothèque pour l'année 2025.

Que la signature des divers contrats reliés à ces activités soit autorisée par le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique et que le versement des dépôts requis soit autorisé.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

#### **9.1 VARIA**

#### **9.3 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC**

La période de question débute à 14h39 et se termine à 14h51.

#### **9.4 2025-02 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 14h51.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 11 février 2025.

Martine Joannis  
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 11 février 2025.

Paul-André David  
Maire